

Communiqué

pour diffusion immédiate

Débat régional sur le développement de mines à ciel ouvert : La conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue ne répond pas

Rouyn-Noranda, mardi 9 juin 2009 – Au moment où le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) écrit son rapport sur le projet de mine à ciel ouvert à Malartic et que d'autres entreprises du genre sont envisagées dans la région, la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue n'a toujours pas répondu à la demande de tenir un débat public sur la question. En effet, une lettre de la *Coalition pour que le Québec ait meilleur mine!* demandant un tel débat et envoyée le 31 mars dernier à la CRÉAT demeure toujours sans écho. Or un nombre croissant d'organisations régionales, croit qu'une réflexion en profondeur sur toute la question des mines à ciel ouvert s'impose. Ces organisations ont jugé nécessaire de revenir à la charge en conférence de presse cet avant-midi à Rouyn-Noranda.

Le Comité de Vigilance de Malartic, l'Action boréale, le Conseil régional de l'environnement, la CSN, la FTQ, le SEUAT, le Groupe Écocitoyen de Rouyn-Noranda de même que le RÉPAT s'inquiètent du silence de la CRÉ alors que d'autres projets de mines à ciel ouvert sont envisagés dont un près de la réserve de biodiversité des lacs Vaudray et Joannès. De nature et de niveaux d'implication diverses dans le dossier des mines à ciel ouvert, ces groupes s'entendent sur la nécessité d'un débat régional à ce sujet et sur le rôle prépondérant de la CRÉ dans ce dossier. La CRÉAT, qui assume un leadership dans de nombreux domaines, ne semble pas être en mesure de le faire dans ce cas-ci même si elle a la capacité de tenir le débat demandé.

L'Abitibi-Témiscamingue est pourtant mûre pour cette réflexion publique en région : le Vérificateur général soulignait en avril dernier des lacunes importantes dans la gestion des mines au Québec, le projet d'Osisko est en plein processus d'évaluation environnementale et la Stratégie minérale est sur le point d'être déposée par le gouvernement. Il est donc temps de se demander collectivement : *Quel genre de développement minier voulons-nous pour notre région?*

Les élus régionaux doivent se prononcer clairement : quand et comment comptent-ils mener ce débat public de façon à ce que les deux côtés de la médaille soient exposés, que les alternatives possibles de développement aient été envisagées, et que soit déterminé une fois pour toutes si les mines à ciel ouvert sont acceptables ou non pour notre région.

-30-

pour information :

Gilles Chapadeau : 819-279-7828

Henri Jacob : 819-738-5261

Philippe Marquis : 819-762-3114

Citations appuyant une demande de débat public :

« La région est mûre pour un débat sur la place publique de ce type de mines en région afin de bien évaluer toutes les conséquences possibles, que ce soit sur le plan économique, social ou environnemental. Il faut pouvoir prendre des décisions éclairées dont nous ne regretterons pas les choix dans 20 ou 30 ans! » (Donald Rheault CSN, communiqué mars 2009)

« Ce qui s'apprête à se faire dans notre région, par tous ces projets de mines à ciel ouvert, pourrait changer sa face à tout jamais, laisser d'immenses parcs à résidus miniers, pas de perspectives d'avenir et encore moins de redevances... Si nous avons la capacité d'empêcher l'exploitation d'une gravière pour protéger un esker, nous avons le devoir de tenir un pareil débat. »
(REPAT, mémoire au BAPE, avril 2009)

« Sans parler des deux autres sites cernant Malartic, à savoir la Barnat et la East Amphi, c'est au moins trois autres projets de mines à ciel ouvert qui attendent le sentier battu par Osisko [...] Le GÉCO s'inquiète de cet engouement soudain pour les projets de mines à ciel ouvert, alors qu'aucun débat, ni consultation n'a jusqu'ici été tenu. »
(GECO, mémoire soumis au BAPE, avril 2009)

« Est-ce que nous souhaitons avoir plusieurs mines à ciel ouvert en Abitibi-Témiscamingue? Est-ce vraiment le type de développement que nous souhaitons pour la région? Et si oui, comment en réduire les impacts sur l'environnement et le concilier avec les principes du développement durable? »
(CREAT, communiqué de presse, mars 2009)

« La FTQ salue l'initiative du CREAT [pour la soirée de Débat à ciel ouvert! le 30 mars dernier,] mais croit qu'un tel débat doit se faire plus largement. La FTQ demande à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de prendre le leadership en la matière en y associant des groupes sociaux, environnementaux et syndicaux » (FTQ, mémoire soumis au BAPE, avril 2009)

« Il est temps que nos élus et nos leaders régionaux mettent leurs culottes et assument leurs responsabilités face au creusage de ces méga trous un peu partout sur territoire! Les enjeux sont trop importants pour qu'on les pousse sous le tapis! L'Abitibi-Témiscamingue, c'est pas un trou! »
(Henri Jacob ABAT, communiqué mars 2009)

« ...le SEUAT appuie la « Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine! » dans sa démarche visant à soulever un débat public sur l'exploitation minière, plus particulièrement en ce qui concerne l'exploitation des mines à ciel ouvert, et de modifier la loi sur l'exploitation minière afin d'en arriver à un modèle d'exploitation assurant, dans les faits, une amélioration et une protection accrues de l'environnement, des citoyens et de la qualité de vie »
(SEUAT, résolution en Conseil régional, mai 2009)

« Des questions fondamentales doivent être posées dans le cadre d'une réflexion publique et élargie. Est-ce que ce sont bel et bien les mines à ciel ouvert de grande envergure qui permettront d'accroître la qualité de vie de la région, d'y attirer des nouveaux venus... et d'inciter les jeunes à y rester? N'y a-t-il pas des alternatives? »
(Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine!, Lettre à la CRÉAT, 31 mars 2009)

Autres citations pertinentes :

« ...l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue s'installe aux premières rangées, d'une part pour accompagner l'entreprise minière, les entrepreneurs, la ville et les groupes d'intérêts en accord ou en désaccord avec [ce type de] projet et, d'autre part, pour questionner et apporter des réponses. »
(UQAT, mémoire au BAPE, avril 2009)

« ...la Conférence régionale a aussi la responsabilité de soutenir la croissance d'un milieu de vie sain et stimulant, dans un contexte de développement durable, structurant et sécuritaire »
(Notre emphase, CRÉAT, Lettre au BAPE, 9 mars 2009)

« La question, c'est de savoir si les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue sont prêts à avoir une série de trous le long de la 117... On a toujours été favorables aux mines souterraines parce que ça ne paraît pas trop. Là, on parle d'une autre histoire. Et c'est un grand débat qui va devoir se faire ici, en Abitibi. »
(J.P. Thomassin AEMQ, La Presse, samedi 11 août 2007)